

EXAMEN D'AGENT DE BREVET CANADIEN 2014
ÉPREUVE : A – RÉDACTION
GUIDE DE NOTATION ET RÉPARTITION DES POINTS

N° du candidat	
-----------------------	--

N^{bre} total de pages d'examen reçues de l'OPIC	
---	--

REVENDEICATION 1

APPAREIL – REVENDEICATION INDÉPENDANTE – MAXIMUM DE 30 POINTS

Exemple de revendication, avec le point d'invention (PI) souligné :

Un batteur comprenant :

une base;

un membre rotatif fixé de manière rotative à la base et configuré pour retenir un bol;

un premier moteur en prise d'entraînement avec le membre rotatif;

une tête soutenue par la base;

un bloc rotatif fixé de manière rotative à la tête au-dessus du membre rotatif, et configuré pour retenir de manière démontable au moins un accessoire à mélanger afin que ledit au moins un accessoire à mélanger soit orienté vers le membre rotatif;

un deuxième moteur en prise d'entraînement avec le bloc rotatif;

un système de commande servant à actionner le premier moteur et le deuxième moteur.

Élément revendiqué	Exigence	Points
Préambule	Si le texte de la revendication indique que l'objet revendiqué est un batteur/dispositif/appareil, n'est pas indûment restrictif et inclut une expression de transition appropriée : Sinon :	1 0
base;	Si le texte de la revendication n'est pas indûment restrictif : Sinon :	3 0
membre rotatif;	Si le texte de la revendication indique que le membre rotatif est monté de manière rotative sur la base et mentionne clairement la présence d'un élément ou d'une configuration pour fixer le bol, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	3 0
tête	Si le texte de la revendication indique que la tête est soutenue par la base, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	3 0
bloc rotatif	Si le texte de la revendication indique que le bloc rotatif est soutenu de manière rotative par la tête, qu'il est placé au-dessus du membre rotatif, qu'il est configuré pour retenir au moins un accessoire à mélanger, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	3 0
moteurs	Si le texte de la revendication indique expressément qu'il y a deux moteurs distincts, le premier étant en prise d'engagement avec le membre rotatif et le deuxième étant en prise d'engagement avec le bloc rotatif, n'est pas indûment restrictif et n'est pas simplement un énoncé étendu de moyens sur l'invention elle-même: Sinon :	15 0
système de commande	Si le texte de la revendication indique que le système de commande sert à actionner les moteurs, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Déductions (max. de 30 points)		Montant
Pour <u>chaque</u> élément revendiqué superflu		-3
Pour <u>chaque</u> élément trouvé dans une revendication dépendante ou manquant		-5
Pour le manque de clarté ou les incohérences dans le texte		-5 max
Total de points – Revendication indépendante relative à l'appareil		/30

REVENDEICATIONS 2- 6**APPAREIL – REVENDEICATIONS DÉPENDANTES – MAXIMUM DE 10 POINTS**

Élément revendiqué	Exigence	Points*
ventilateur	Si le texte de la revendication indique qu'il se trouve dans la tête, que le deuxième moteur est en prise d'engagement avec le ventilateur, est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif: Sinon :	2 0
première commande et deuxième commande	Si le texte de la revendication indique que le système de commande comprend une première commande qui actionne un moteur et une deuxième commande qui actionne l'autre moteur, est énoncé clairement, n'est pas indûment restrictif, et n'est pas dépendant de toute revendication qui exige une commande unique pour actionner les deux moteurs: Sinon :	2 0
commande unique	Si le texte de la revendication indique que le système de commande comprend une commande unique qui actionne les deux moteurs, est énoncé clairement, n'est pas indûment restrictif, et n'est pas dépendant de toute revendication qui exige la présence d'une première et d'une deuxième commande (une pour chaque moteur) : Sinon :	2 0
sens opposés	Si le texte de la revendication indique que configuré pour faire tourner le bloc rotatif et le membre rotatif dans des sens opposés, est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
tête montée sur la base de façon amovible	Si le texte de la revendication est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
fixation électro-conductrice,	Si le texte de la revendication indique que la tête amovible est montée sur la base avec structure de fixation électro-conductrice, laquelle est configurée pour amener jusqu'à la base le courant qui passe par la tête quand celle-ci est fixée à la base, est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
engagement du moteur de la base	Si le texte de la revendication indique que le moteur de la base est engagé par entraînement au membre rotatif à l'aide d'engrenages, est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
les deux moteurs sont alimentés par la même source de courant	Si le texte de la revendication est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
AUTRE OBJET DE REVENDEICATION DÉPENDANTE NON MENTIONNÉ CI-DESSUS	Si l'objet confère une nouveauté, le texte de la revendication est énoncé clairement, n'est pas simplement destiné à appliquer l'étape d'une méthode ou un élément de mode d'emploi, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Déduction pour informalité (Max -2.5)		
Total de points – Revendications dépendantes relatives à l'appareil :		/10

***SEULES LES 5 PREMIÈRES REVENDICATIONS RELATIVES À L'APPAREIL (soit les revendications 2, 3, 4, 5, 6) PEUVENT OBTENIR DES POINTS**

REVENDICATION 7		MÉTHODE – REVENDICATION INDÉPENDANTE – MAXIMUM DE 14 POINTS
Exemple de revendication, avec le point d'invention (PI) souligné :		
Méthode d'utilisation d'un batteur, qui comprend :		
<u>le contrôle d'un premier moteur</u> du batteur pour faire tourner un bol;		
<u>le contrôle d'un deuxième moteur</u> du batteur pour faire tourner au moins un accessoire à mélanger.		
Élément revendiqué	Exigence	Points
Préambule	Si le texte de la revendication indique que l'objet revendiqué est le mode d'utilisation d'un batteur, n'est pas indûment restrictif et inclus une expression de transition appropriée : Sinon :	2 0
contrôle du premier moteur et du deuxième moteur	Si le texte de la revendication mentionne expressément le contrôle de différents moteurs pour le bol et au moins un accessoire à mélanger, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	8 0
rotation du bol par entraînement	Si le texte de la revendication indique que c'est une rotation qui est entraînée, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
rotation par entraînement d'au moins un accessoire à mélanger	Si le texte de la revendication indique que c'est une rotation qui est entraînée, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Déductions (max. de 14 points)		Points
Pour <u>chaque</u> élément revendiqué superflu		-1,5
Pour <u>chaque</u> élément trouvé dans une revendication dépendante ou manquant		-2,5
Pour le manque de clarté ou les incohérences dans le texte		-2,5 max.
Total de points – Revendication indépendante relative à la méthode		/14

REVENDICATIONS 8-10		MÉTHODE – REVENDICATIONS DÉPENDANTES – MAXIMUM DE 6 POINTS
Élément revendiqué	Exigence	Points†
deux commandes	Si le texte de la revendication indique l'action de commander le premier moteur à la suite de l'activation d'une première commande et commander le deuxième moteur à la suite de l'activation d'une deuxième commande, est énoncé clairement, n'est pas indûment restrictif, n'est rattaché à aucune revendication qui exige que les deux moteurs soient commandés à la suite de l'activation d'une seule commande, et ne fait pas qu'ajouter la première et la deuxième commande de l'appareil, mais ajoute une étape : Sinon :	2 0
commande unique	Si le texte de la revendication indique l'action de contrôler le premier moteur et le deuxième moteur à la suite de l'activation d'une commande unique, est énoncé clairement, n'est pas indûment restrictif, n'est rattaché à aucune revendication qui exige que le premier moteur soit contrôlé à la suite de l'activation d'une première commande et que le deuxième moteur soit contrôlé à la suite de l'activation d'une deuxième commande, et ne fait pas qu'ajouter sur une commande unique, mais ajoute une étape : Sinon :	2 0

REVENDECATIONS 8-10		MÉTHODE – REVENDECATIONS DÉPENDANTES– suite
Élément revendiqué	Exigence	Points†
sens opposé	Si le texte de la revendication indique l'action de contrôler le premier moteur et le deuxième moteur pour faire tourner le bol dans le sens opposé à celui d'au moins un accessoire à mélanger est énoncé clairement, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
AUTRE OBJET DE REVENDECATION DÉPENDANTE NON MENTIONNÉ CI-DESSUS	Si l'objet confère une nouveauté, et si le texte de la revendication est énoncé clairement, n'est pas simplement l'ajout d'un élément d'appareil ou une méthode d'utilisation d'un élément d'appareil, et n'est pas indûment restrictif : Sinon :	2 0
Déduction pour informalité (Max -1.5)		
Total de points – Revendications dépendantes relatives à la méthode :		/6

†SEULES LES 3 PREMIÈRES REVENDECATIONS RELATIVES À LA MÉTHODE (soit les revendications 8, 9, 10) PEUVENT OBTENIR DES POINTS

DESCRIPTION		DESCRIPTION/DESSINS – MAXIMUM DE 40 POINTS
Élément de la description/des dessins	Exigence	Points
ABRÉGÉ Exemple : Batteur de cuisine comportant un bol et au moins un accessoire à mélanger, qui sont chacun entraînés par des moteurs différents afin de permettre de continuer de mélanger les ingrédients même si un des moteurs fige. Mode de fonctionnement d'un batteur selon lequel un premier moteur est contrôlé pour faire tourner un bol et un deuxième moteur est contrôlé pour faire tourner au moins un accessoire à mélanger qui descend dans le bol.	Si l'objet concis de la demande est rédigé en des termes qui facilitent la compréhension du problème technique et de l'essence de la solution par le PI, est fidèle aux revendications et à la description et ne contient pas plus de 150 mots : OU Si l'objet concis de la demande est rédigé en des termes qui facilitent la compréhension du problème technique et de l'essence de la solution par le PI, est conforme aux revendications et à la description, mais contient plus de 150 mots :	2,5
<i>REMARQUE : Si le candidat a simplement demandé que les revendications indépendantes soient insérées à la présente section sous forme de phrases par référence, on constatera, typiquement, que même si les revendications insérées sont très bien, elles pourraient ne pas totalement convenir pour l'abrégé. Par exemple, même les bonnes revendications pourraient ne pas être « rédigées en des termes qui facilitent la compréhension du problème technique, de l'essence de la solution de ce problème par le moyen de l'invention et de l'usage principal ou des usages principaux de celle-ci », conformément au paragraphe 79(4) des Règles sur les brevets.</i>	OU Si l'objet concis de la demande n'est pas rédigé en des termes qui facilitent la compréhension du problème technique et de l'essence de la solution par le PI, et/ou n'est pas conforme aux revendications et à la description : Sinon :	2,0 1 0

DESCRIPTION	DESCRIPTION/DESSINS – suite	
Élément de la description/des dessins	Exigence	Points
<p><u>TITRE</u> Exemple : Batteur de cuisine et son mode de fonctionnement</p>	<p>S'il est conforme aux revendications et au reste de la description et qu'il indique les aspects de l'appareil et de la méthode :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il est conforme aux revendications et au reste de la description, mais qu'il n'indique pas les aspects de l'appareil et de la méthode :</p> <p>Sinon :</p>	<p>1</p> <p>0,5</p> <p>0</p>
<p><u>DOMAINE DE L'INVENTION</u> Exemple : Cela concerne le malaxage d'ingrédients de cuisine en petites quantités et, en particulier, un batteur de cuisine et son mode de fonctionnement.</p>	<p>S'il est conforme aux revendications et au reste de la demande et qu'il indique à la fois un domaine général et un domaine particulier :</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>S'il est conforme aux revendications et au reste de la demande, mais qu'il n'indique pas un domaine général et un domaine particulier :</p> <p>Sinon :</p>	<p>1</p> <p>0,5</p> <p>0</p>
<p><u>DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE ANTÉRIEURE D1</u> Exemple : Brevet américain n° X,XXX,505 décrivant un batteur sur socle avec bol rotatif. Système d'entraînement avec moteur unique à l'intérieur du batteur à socle qui entraîne un mandrin rotatif conçu pour accueillir l'accessoire à mélanger et le bol à mélanger dans lequel l'accessoire à mélanger descend. Les systèmes de transmission supérieur et inférieur transfèrent l'énergie mécanique du moteur unique jusqu'au mandrin rotatif et jusqu'au bol à mélanger rotatif par l'entremise de l'arbre d'entraînement et de l'arbre de transmission, respectivement.</p>	<p>Si les caractéristiques sont décrites correctement et si les aspects relatifs au PI sont traités, à condition que le PI ne soit pas admis comme faisant partie de la technique antérieure :</p> <p>Sinon :</p>	<p>3</p> <p>0</p>
<p><u>DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE ANTÉRIEURE D2</u> Exemple : Le document promotionnel de 2008 présente un batteur avec bol amovible que l'on place sur la base antidérapante du batteur, laquelle empêche le bol de tourner par rapport au batteur quand le fouet super efficace qui descend dans le bol est actionné.</p>	<p>Si les caractéristiques sont décrites correctement et si les aspects relatifs au PI sont traités, à condition que le PI ne soit pas admis comme faisant partie de la technique antérieure :</p> <p>Sinon :</p>	<p>3</p> <p>0</p>

DESCRIPTION	DESCRIPTION/DESSINS – suite	
Élément de la description/des dessins	Exigence	Points
<p><u>DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE ANTÉRIEURE D3</u> Exemple : Brevet américain n° X,XXX,743 décrivant un batteur de cuisine doté d'un plateau qui tourne librement et sur lequel on place le bol. Le fouet installé sur le batteur descend dans le bol quand celui-ci est installé sur le plateau tournant de façon à avoir un axe de rotation différent de l'axe de rotation du bol. Durant le fonctionnement, le batteur fait tourner le fouet sur son propre axe à l'intérieur du bol, ce qui a pour effet de faire tourner les ingrédients dans le bol et, par le fait même, de faire tourner le bol avec le plateau tournant. Grâce à la rotation du bol, les ingrédients dans le bol entrent en contact avec le fouet.</p>	<p>Si les caractéristiques sont décrites correctement et si les aspects relatifs au PI sont traités, à condition que le PI ne soit pas admis comme faisant partie de la technique antérieure :</p> <p>Sinon :</p>	<p>3</p> <p>0</p>
<p><u>RÉSUMÉ</u></p> <p><i>REMARQUE : Si le candidat a simplement demandé que les revendications indépendantes soient considérées comme étant insérées sous forme de phrases dans la présente section par référence, on constatera, <u>typiquement</u>, que même si les revendications insérées sont très bien, elles ne sont pas tout à fait appropriées pour le résumé. Par exemple, même les bonnes revendications pourraient ne pas contenir « une description de l'invention en des termes permettant la compréhension du problème technique, même s'il n'est pas expressément désigné comme tel, et de sa solution », conformément à l'alinéa 80(1)(d) des Règles sur les brevets.</i></p>	<p>S'il contient une description du PI en des termes permettant la compréhension du problème technique, même s'il n'est pas expressément désigné comme tel, et de sa solution, et s'il est conforme aux revendications et au reste de la description :</p> <p>OU</p> <p>S'il contient une description du PI en des termes permettant la compréhension du problème technique, même s'il n'est pas expressément désigné comme tel, et de sa solution, mais qu'il n'est pas conforme aux revendications et au reste de la description :</p> <p>OU</p> <p>S'il contient une description du PI, mais pas en des termes permettant la compréhension du problème technique et de sa solution, et/ou s'il n'est pas conforme aux revendications et au reste de la description :</p> <p>Sinon :</p>	<p>2,5</p> <p>1,5</p> <p>1</p> <p>0</p>

DESCRIPTION	DESCRIPTION/DESSINS – suite	
Élément de la description/des dessins	Exigence	Points
<u>COURTE DESCRIPTION DES DESSINS</u> Exemple : La figure 1 (dessin A) est une vue transversale en élévation d'un batteur, selon un mode de réalisation; Exemple : La figure 2 (dessin C) est une vue transversale en élévation d'un batteur dont la tête peut être retirée de la base du batteur, selon un mode de réalisation; Exemple : La figure 3 (dessin B) est une vue transversale en élévation du batteur de la figure 2 dont la tête a été retirée de la base.	Si le contenu des trois dessins est décrit correctement et est accompagné du type de dessin correct, et est conforme au reste de la description :	2
	OU	
	Si le contenu des trois dessins est décrit correctement et est conforme au reste de la description, mais est accompagné d'un type de dessin incorrect :	1
	Sinon :	0
Sous total avant Description modes de réalisations et des dessins		/18

DESCRIPTION	DESCRIPTION/DESSINS – suite	
Description modes de réalisations et des dessins	Dédutions (max. de 22 points)	Points
<p><i>REMARQUE : Pour cette sous-section, on commence avec 22 points et on déduit les points de ce montant, comme l'indique la prochaine colonne. On ne peut déduire plus de 22 points.</i></p> <p><i>REMARQUE : Exemples d'éléments qui devraient être indiqués comme étant optionnels :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - tête détachable - plus d'un accessoire à mélanger - type d'accessoire à mélanger - ventilateur - transmission dans la tête - deux boutons de contrôle - contrôle de la vitesse - contrôle de la direction de rotation - configuration particulière pour la rétention du bol au membre rotatif - connexion mécanique entre la tête détachable et la base formant une connexion électrique - cordon électrique dans la tête 	Si la description ne décrit pas de façon complète au moins un mode est envisagé par l'inventeur pour mettre en œuvre le PI;	-11
	S'il y a du texte dans les dessins :	-1,5
	Si les dessins ne sont pas numérotés (c.-à-d., conservés comme Dessin A, Dessin B, etc.) :	-1,5
	Même élément, mais présenté sous un nom différent (chacun) :	-2
	Élément présenté sous un numéro de référence différent ou sans numéro de référence dans la description ou dans les dessins :	-1,5 max
	Éléments différents présenté sous un même numéro de référence dans la description ou dans les dessins :	-1,5 max
	Élément optionnel non caractérisé comme optionnel ou manquant, chacun :	-3 (max -9)
	Élément non-optionnel caractérisé comme optionnel ou manquant, chacun :	-3 (max -9)
	Revendication indépendante d'appareil non entièrement supportée :	-4
	Revendication indépendante de méthode non entièrement supportée :	-4
Revendications dépendante non entièrement supportée, chacune :	-1	
Manque de clarté ou les incohérences dans le texte	-5 max	
Sous-total Description modes de réalisations et des dessins (22 - déductions)		/22
Total des points – Description/Dessins :		/40
TOTAL	TOTAL DES POINTS – MAXIMUM DE 100 POINTS	
Description/Dessins :		/40
Revendications :		/60
TOTAL :		/100